



# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 13 MAI 2024– 19H00

### LISTE DES DELIBERATIONS

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**CERTIFIE Affiché  
le 14 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, Tania COUTY.

Date de la convocation : le 7 mai 2024 – Ouverture de la séance à 19h03

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Cindy HANY

#### ÉTAIENT PRÉSENTS : 13

Tania COUTY, Sébastien MURARD, Claire KONTOWICZ, Alain GRANGIER, Anne-Claire DEVEVEY, Steve BOURDILLEAU, Audrey SCHMIDT, Benoît MARTIN, Cindy HANY, Julien BOUCARD, Daniel VILLETORTE, Armand MUNOZ, Lydie DAUMAS

#### PROCURATIONS : 7

Patrice CHAZALLET procuration COUTY Tania, Sylvain BORG procuration à Sébastien MURARD, Chrystelle NUNES procuration à Anne-Claire DEVEVEY, Jérôme TARTARE procuration à Claire KONTOWICZ, Jean-Luc RODRIGUEZ procuration à Steve BOURDILLEAU, Maryline BORDES-DEMOLIS procuration à Daniel VILLETORTE, Georges LAYRIS procuration à Armand MUNOZ

#### EXCUSES : 1

Stéphanie BALLARIN-GUILLEMOT

*N.B. : Conformément à l'article L.2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal peuvent être consultés par toute personne en faisant la demande au SECRETARIAT DE LA DIRECTION GENERALE.*

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil et constate que le quorum est atteint.

APPROBATION du procès-verbal du conseil du 8 avril 2024 à l'UNANIMITE.

#### DELIBERATION D2024-24 CREATION DE 4 POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

APPROBATION à l'UNANIMITE

#### DELIBERATION D2024-25 CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

APPROBATION à l'UNANIMITE

#### DELIBERATION D2024-26 ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LA RESTAURATION

APPROBATION à la MAJORITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h36

Fait à Saint-Caprais-de-Bordeaux, le 14 mai 2024

Tania COUTY

Le Maire